

Tramway et murs à pêches : visite associative au SMR de Colombes



Puisqu'on nous dit que le SMR (site de maintenance et de remisage) du tramway T1 dans les murs à pêches ressemblerait à celui du T2 de Colombes (à ceci près qu'il serait plus grand et traiterait plus de rames de tram), une petite visite à Colombes s'imposait.



Rappel : le Syndicat des Transports d'Ile de France a fait déclarer d'utilité publique l'implantation d'un SMR (site de maintenance et de remisage) du tramway) en plein murs à pêches, en haut de la rue de Rosny, sans étudier sérieusement les autres possibilités d'implantation. L'association MAP a donc déposé un recours gracieux contre cet arrêté d'utilité publique et s'apprête à l'attaquer au tribunal administratif.



Quelques photos de cette visite.



Notre constat : si le SMR (un immense atelier de 5000 m² – 80mx 62,5m - sur 17 000 m² pour 26 rames de tram*) est plutôt bien inséré dans l'*éco-quartier* massif de la Marine à Colombes (et je salue au passage la qualité du travail de mon collègue Patrick Chaimovitz adjoint Vert à l'urbanisme à Colombes de 2008 à 2014, même si son *éco-quartier* est bien trop dense)



il ne pourra en être de même dans les murs à pêches de Montreuil qui seraient défigurés par un tel *objet* nécessairement énorme, en hauteur, en largeur et en longueur et qui, en haut de la rue de Rosny, tel un massif promontoire, amputerait (de plus de 2,2 hectares) et défigurerait les murs à pêches. Notre recours vise à contraindre le STIF et la RATP à étudier les autres hypothèses de localisation : une sur Romainville et deux sur Fontenay-sous-Bois (dans une zone d'activités, particulièrement adaptée à cet usage et en plus situé au terminus de la ligne du T1).



Mais nous en reparlerons : vive les murs à pêches.

Pierre Mathon

* contre 22 000 m² pour 40 rames, prévus à Montreuil

Jeudi 24 juillet 2014